

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale

**Décision n° 4741 du 1^{er} décembre 2021
portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2022 du personnel sous-officier
de gendarmerie du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ2130664S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 16 novembre 2021,

Décide :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2022 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Vadebeaux	Laurent	NIGEND : 166 823
Caron	Jean-Louis	NIGEND : 158 904
Perrin	Jean-Marie	NIGEND : 141 531

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Baude	Anne-Typhaine	NIGEND : 215 242
Pescatori	Caroline	NIGEND : 234 247
Villette	Régis	NIGEND : 191 183
Chavet	Antoine	NIGEND : 220 918
Boutet	Ludovic	NIGEND : 239 187
Escrich	Jérôme	NIGEND : 191 130
Melet	Hervé	NIGEND : 173 336

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Espanet	Marie-Laure	NIGEND : 228 175
Tensorer	Lauriane	NIGEND : 335 584
Framery	Christelle	NIGEND : 307 157
Desmis	Franck	NIGEND : 215 775
Longe	Sandrine	NIGEND : 159 580
Serbine	Jennifer	NIGEND : 213 401
Robvieux	Florent	NIGEND : 348 904
Pons	Annabelle	NIGEND : 239 790

Studer	Karl	NIGEND : 149 345
Gilbert	Alexandre	NIGEND : 201 757
Beugin	Sandrine	NIGEND : 148 267
Pozzoli	Jean-François	NIGEND : 141 685
Payen	Christophe	NIGEND : 146 946

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Auer	Thierry	NIGEND : 392 832
Franko	Jennyfer	NIGEND : 355 037
Thomas	Tiffany	NIGEND : 368 563
Cachoux	Florian	NIGEND : 377 301
Le Franc	Elodie	NIGEND : 348 979
Besnehard	Nicolas	NIGEND : 229 205
Gillard	Jean-Christophe	NIGEND : 185 213
Chambon	Christophe	NIGEND : 144 391
Etivant	Frédéric	NIGEND : 225 585
Tourneux	David	NIGEND : 193 948
Schmitt	François	NIGEND : 378 873

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} décembre 2021.

*Le général de division,
commandant le pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale,
P. Touron*